

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la quatrième (4<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-cinquième (55<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 28 janvier 2025, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant et par visioconférence.

Présents :	Jean-François Bergeron Camélee Boisvert-Labelle Caroline Boyer Marie-Christine Busque Pier-Luc Chayer Précillya Godbout Hébert Nathalie Honoré Alain Jutras Julie Lamonde Nadine Le Gal Carmen-Gloria Sanchez Isabelle Sauvé Yves Zogo Ndzana	
Invités :	Alain Aubuchon, directeur Ando Ballaman, gestionnaire administratif Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques Gilles Favreau, conseiller pédagogique Karine Gauthier, adjointe Stéphane Gauthier, directeur Chantal Henri, directrice Valentine Laperle, enseignante Pier-Luc Laurin, directeur général Mathilde Loiselle Davidson, vice- présidente Stéphane Marcoux, directeur	Direction de la vie étudiante Direction générale Secrétariat général et affaires juridiques Direction des études Secrétariat général et affaires juridiques Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Direction des ressources humaines Techniques de gestion d'un établissement de restauration Institut du véhicule innovant Commission des études Direction des ressources matérielles

	Hugo Morissette, directeur	Direction des communications et des ressources informationnelles
	Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement
	Pierre-Luc Tremblay, directeur adjoint	Direction des études
	Carolane Verreault-Côté, conseillère pédagogique	Direction des études
Excusés :	Daniel Bourdon Adel El Zaïm Steeve Lavoie Patricia Tremblay	
Absente :	France Pouliot	
Secrétaire :	Diane Bournival, secrétaire générale	Secrétariat général et affaires juridiques

#### 04.01 Adoption de l'ordre du jour

Carmen-Gloria Sanchez souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare, après avoir constaté le quorum, l'assemblée ouverte, à 17 h 30. Elle indique que deux (2) membres ont vu leur mandat renouvelé, soit Nathalie Honoré et elle-même. La ministre de l'Enseignement supérieur a également procédé à deux nouvelles nominations le 20 janvier dernier. La présidente remercie Pier-Luc Chayer, CPA au sein de la compagnie Excavation J.P.M., et Julie Lamonde, directrice générale adjointe du Centre de services scolaire des Laurentides, de leur disponibilité. Afin de souligner leur arrivée, un tour d'écran et de table a lieu, permettant aux membres et invités de se présenter.

Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou ajouts à proposer à celui-ci.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
04.01	Adoption de l'ordre du jour	5
04.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	
04.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 novembre 2024	5
04.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 novembre 2024	5

04.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 31 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2024 ainsi que des résolutions tenant lieu de réunion du 21 novembre 2024 et du 9 janvier 2025	5
04.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15
04.07	Rapports des commissions des études tenues les 13 novembre, 13 décembre 2024 et 15 janvier 2025 (invitée : Mathilde Loiselle Davidson)	5
04.08	Résolution – Cahier de programme de <i>Techniques de gestion d'un établissement de restauration</i> (430.B0) (invités : Valentine Laperle et Gilles Favreau)	15
04.09	Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en <i>Gestion commerciale et stratégies entrepreneuriales</i> (LCA.E4) (invités : Pierre-Luc Tremblay et Carolane Verreault-Côté)	15
04.10	Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en <i>Assurance de dommages des particuliers</i> (LCA.EK) (invités : Pierre-Luc Tremblay et Carolane Verreault-Côté)	15
04.11	Résolution – Modification apportée à la mission de l'IVI (invité : Pier-Luc Laurin)	10
	Pause	10
04.12	Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2024-2025 révisé	15
04.13	Résolution – Modifications apportées au <i>Règlement sur les droits de toute autre nature</i> (n° 3)	10
04.14	Résolution – Modifications apportées au <i>Règlement sur la perception de la cotisation étudiante</i> (n° 19)	15
04.15	Résolution – Modifications apportées au <i>Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement</i> (n° 17)	10
04.16	Information – État de situation des travaux entourant la démarche de la planification stratégique	15
04.17	Informations et divers : - Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier	5
04.18	Levée de la séance	

Nathalie Honoré, appuyée par Jean-François Bergeron, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 janvier 2025, et ce, avec la modification proposée. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **04.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres**

---

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

#### **04.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 novembre 2024**

---

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci. L'ajout de Marie-Christine Busque, parmi les personnes présentes, est précisé.

Caroline Boyer, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 novembre 2024, et ce, avec la correction proposée. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **04.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 novembre 2024**

---

Aucun suivi particulier n'est apporté, à l'exception d'une mention selon laquelle tous les rapports (annuels d'activités et financiers) ont été déposés dans le délai imparti.

#### **04.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 31 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2024 ainsi que des résolutions tenant lieu de réunion du 21 novembre 2024 et du 9 janvier 2025**

---

Aucune question n'est posée au sujet de ces procès-verbaux.

## **04.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études**

---

### ➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

#### **Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Comité exécutif;
- Rencontres statutaires avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

#### **Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Forum des présidences de la Fédération des cégeps.

### ➤ **Direction générale**

La directrice générale mentionne qu'elle a dispensé Patricia Tremblay de participer à la séance, car elle était grippée. Si les membres ont des questions concernant le rapport de cette dernière, ils pourront les lui poser.

En lien avec son rapport d'activité, Nadine Le Gal rappelle les mesures gouvernementales imposées (gel du recrutement, plafond des heures rémunérées et limite du fonds des investissements), et elle relate certaines activités de représentations auxquelles elle a pris part, dont :

- une rencontre avec la ministre Pascale Déry, au Collège, à laquelle assistaient Sylvain Pagé, l'adjoint au directeur général de la Ville de Saint-Jérôme, en remplacement du maire Marc Bourcier, et le préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de la Ville de Saint-Colomban, Xavier-Antoine Lalande, pour discuter principalement du Pavillon F. Les inquiétudes du Collège et des élus ont été communiquées à la ministre. La directrice générale qualifie cette rencontre d'encourageante;
- une rencontre avec Lucie Lecours, députée de la circonscription des Plaines, pour discuter des préoccupations découlant de la situation actuelle ainsi que des incidences sur le Collège et la population étudiante.

Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre déléguée à la Santé, ministre responsable des Aînés et nouvellement responsable de la région des Laurentides, pour la sensibiliser davantage à la situation.

En ce qui a trait au gel du recrutement et au plafond des heures rémunérées, mesures qui s'appliquent uniquement aux cégeps dans le réseau de l'éducation supérieure, la directrice des ressources humaines explique que la situation est stable pour l'instant, mais que certaines situations, comme des départs à la retraite à venir, auront une incidence et nécessiteront de déposer des demandes dérogatoires auprès du Conseil du trésor. Le plafond des heures rémunérées déterminé sera dépassé, vu l'augmentation de la population étudiante et le déploiement de deux (2) nouveaux programmes. On ne connaît pas encore les effets ou éventuelles conséquences du non-respect de ces mesures.

Le volet infrastructures (fonds des investissements) du Collège est plafonné et l'établissement s'est vu imposer une limite dans ses dépenses, même s'il dispose des fonds pour effectuer les travaux qui étaient prévus au budget. Une prévisibilité des dépenses pour les trois (3) prochaines années a été demandée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), et c'est très inquiétant. Les montants représentent un minimum. Aucun montant n'est inscrit pour le Pavillon F et, à ce sujet, de nombreuses représentations ont été effectuées depuis le début de l'automne. Le directeur des ressources matérielles exprime la grande préoccupation du Collège au sujet du Projet transitoire, d'une valeur de 42 millions de dollars. Pour les autres projets, Stéphane Marcoux précise qu'il doit privilégier une gestion de risques et réaliser uniquement les projets les plus urgents, et mettre de côté les autres projets qui étaient prévus dans la planification.

Lors d'une prochaine séance, un tableau sera présenté, brochant l'évolution de la situation et expliquant les conséquences ressenties.

En terminant, Nadine Le Gal mentionne que lors du DG info de la Fédération des cégeps, le sous-ministre sera présent et pourrait peut-être évoquer une certaine souplesse sur le gel et le plafond des heures rémunérées.

Le rapport suivant, plus exhaustif, a été déposé par la directrice générale.

#### **Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Conseils d'administration des Habitations Rivière-du-Nord;
- Comités d'audit, des risques et des finances de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- Comité directeur du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Rivière-du-Nord;
- Comité du Centre de formation et d'innovation (CFI);
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Conseil d'administration extraordinaire et comité exécutif de l'Institut du véhicule innovant.

**Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :**

- DG info;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Comité stratégique avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Présidence de deux séances extraordinaires du comité directeur;
- Rencontre de discussion sur les cinq premiers mois de mandat de M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Présidence du Conseil des directions générales :
  - Grands dossiers traités :
    - Comité de travail sur le modèle de négociation;
    - Stratégie réseau en réussite 2024-2027;
    - Échange avec François Leclerc, sous-ministre adjoint au financement, au budget et aux infrastructures;
    - Consultations prébudgétaires : mémoire de la Fédération des cégeps;
    - Contexte budgétaire du gouvernement et des cégeps : nouvelles informations, démarches de représentation et mesures à proposer;
    - Dossier d'opportunité pour un progiciel de gestion intégrée pédagogique : état de situation;
    - Soutien à la transformation numérique du réseau collégial : suivi de l'entente avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
    - Programme de rehaussement de la cybersécurité : entente de services avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
    - Dossiers relatifs à l'immigration et aux étudiantes et étudiants internationaux : mise à jour;
    - Plan d'action en écologisation;
    - Travaux de la Commission des affaires pédagogiques sur la cote R : état de situation.
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur : consultations prébudgétaires;
- Entrevue pour le poste de direction des affaires internationales.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontres statutaires du Pôle de Mirabel de la zone d'innovation en aérospatiale du Québec : Espace Aéro;
- Rencontre avec MM. Youri Chassin, député de la circonscription de Saint-Jérôme, Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante : présentation sur l'avancement du projet de bâtiment du Quartier général de l'audace/Résidences;

- Rencontre avec M<sup>me</sup> Valérie Patry, chargée de projets à la Division des loisirs, de la culture et du développement social de la Ville de Saint-Jérôme : politique culturelle et patrimoniale;
- Dîners de travail avec M. Philippe Nasr, directeur général du Collège Lionel-Groulx;
- 9<sup>e</sup> réunion du comité consultatif du Quartier général de l'audace (QGDA);
- Rencontres de consultation entre le Cégep de Saint-Jérôme, le Centre de développement des composites du Québec, l'Institut du véhicule innovant et Innovitech : développement du Pôle Mirabel – Espace Aéro;
- Rencontre avec M. Youri Chassin, député de la circonscription de Saint-Jérôme : fonds des investissements – pavillon Germain-Bélanger (F);
- Rencontre avec M. François Leclerc, sous-ministre adjoint au financement, au budget et aux infrastructures au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) : niveau annuel d'investissement;
- Rencontre avec MM. Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et Sylvain Périgny, sous-ministre adjoint aux affaires universitaires, à la recherche et à la transformation numérique au MES ainsi que M<sup>me</sup> Murielle Laberge, rectrice de l'Université du Québec en Outaouais : centre de formation et d'innovation;
- Dîner de travail avec MM. Marc Bourcier, maire, et Sylvain Pagé, adjoint au directeur général de la Ville de Saint-Jérôme, stratégie : pavillon Germain-Bélanger (F);
- Rencontre avec M. Axel Monsaingeon, président et cofondateur de The Very Real Estate Effect : résidence étudiante à Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M. Guy Landry, directeur du développement immobilier et commercial à ADM Aéroports de Montréal et M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec : projet de délocalisation;
- Visite du Cégep de Drummondville à l'Institut du véhicule innovant;
- Rencontre avec MM. Paul Calce, directeur général de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides, Louis-Martin Levac, directeur du Service de développement économique et directeur stratégique du développement durable du territoire à la Ville de Mont-Tremblant, ainsi que M<sup>me</sup> Catherine Ricard, directrice adjointe des études et directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant : projet de résidences étudiantes;
- Rencontre de partenariat entre les directions générales, directions des études, directions de formation continue et directions générales de centres collégiaux de transfert de technologique des cégeps de Saint-Jérôme et du Cégep Édouard-Montpetit : partenariat en lien avec la zone d'innovation en aérospatiale du Québec : Espace Aéro;
- Rencontre entre le Cégep de Saint-Jérôme et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue : discussion concernant les servitudes, les modalités de partage des espaces communs et la répartition des coûts liés aux espaces communs;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Johanne Hamel, directrice générale des centres d'activités physiques Rivière-du-Nord et M. Mathieu Joyal, directeur adjoint responsable des services de l'animation socioculturelle et de l'animation sportive au Cégep de Saint-Jérôme;

- Rencontre avec M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, députée de la circonscription de Bertrand et ministre responsable de l'Habitation : inquiétudes sur la situation budgétaire et les incidences sur le Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Dominique Hovington, directrice du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Alisha Wissanji, directrice générale de la Fondation W et fondatrice du programme École des Grands;
- Rencontre avec MM. Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et Christian Lavoie, directeur général des affaires collégiales et relations du travail au MES ainsi que M<sup>mes</sup> Patricia Tremblay et Sonia De Benedictis, respectivement directrice des études et directrice adjointe des études au Cégep de Saint-Jérôme : conséquences pédagogiques d'un report du projet d'agrandissement du pavillon Germain-Bélanger (F);
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Marie Montpetit et M. Kevin Chaput, respectivement présidente-directrice générale et directeur des services administratifs à la Fédération des cégeps ainsi que M<sup>me</sup> Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement et M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles au Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M. Daniel Desjardins, directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut et M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études au Cégep de Saint-Jérôme : partenariat autour du programme *Physiothérapie*;
- Rencontre au Cégep de Saint-Jérôme avec M<sup>me</sup> Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, M. Sylvain Pagé, adjoint au directeur général de la Ville de Saint-Jérôme, stratégie (en l'absence de M. Marc Bourcier, maire) et le préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de la Ville de Saint-Colomban, M. Xavier-Antoine Lalande : dossier pavillon Germain-Bélanger (F);
- Consultation menée par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Mont-Laurier pour sa prochaine planification stratégique;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Lucie Lecours, députée de la circonscription des Plaines : inquiétudes sur la situation budgétaire et les répercussions sur le Cégep de Saint-Jérôme;
- 5 à 7 du Centre de formation et d'innovation (CFI) spécialisé en transport avancé des Laurentides.

#### **Participation à des comités internes :**

- Comité de développement durable;
- Comités exécutifs;
- Comités de direction;
- Comité de gestion des risques reliés à la recherche;
- Comité directeur de la recherche;
- Rencontres du personnel d'encadrement (hebdomadaires et mensuelles);
- Comité directeur pour le développement durable;
- Comité d'audit et des finances;

- Comité de gouvernance et d'éthique.

**Participation à des rencontres diverses :**

- Rencontres avec les syndicats du personnel de soutien, professionnel et enseignant concernant la situation budgétaire du Québec : niveaux d'investissement, gel du recrutement et heures rémunérées;
- Rencontre de session avec l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres de session entre les membres du comité de direction et ceux de l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces dans le cadre de la démarche du plan stratégique quinquennal du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration;
- Rencontre de session entre les membres du comité de direction et ceux de l'exécutif du Syndicat du personnel professionnel;
- Rencontre de session entre les membres du comité de direction et ceux de l'exécutif du Syndicat du personnel de soutien;
- Comité directeur du projet majeur d'infrastructure du campus de Saint-Jérôme avec les personnes représentant le Collège, la Société québécoise des infrastructures et le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Dîner avec M. Guy Chevrier, directeur général et artistique du Théâtre Gilles-Vigneault (En Scène);
- Rencontre statutaire avec M. Patrice Vendette, président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme.

**Participation à des événements :**

- Accueil d'une délégation de la Côte d'Ivoire (projet d'appui à des services de santé adaptés au genre et équitables –PASSAGE);
- Jeu-questionnaire musical au Centre collégial de Mont-Tremblant : activité intercampus;
- Souper d'huîtres du Club Richelieu de Mont-Tremblant et de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Inauguration du Centre d'excellence A220 d'Avianor;
- 34<sup>e</sup> Gala des Prix Innovation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec;
- Collation des grades de l'École des Grands, à Saint-Jérôme;
- Finale locale de Cégeps en spectacle;
- Accueil du personnel de la session d'hiver 2025 dans les centres collégiaux;
- Cocktail dînatoire et spectacle au profit de La Maison et L'Avenue d'Ariane;
- Accueil du personnel de la session d'hiver 2025 et Fête d'Après-Noël;

- Soirée tendances économiques d'Aéro Montréal.

**Participation à des formations :**

- Application de gestion des mesures d'urgence, Rezilio;
- L'art de négocier avec succès.

**➤ Direction des études**

Une question est posée en lien avec le renouvellement de l'entente avec l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Diane Bournival précise qu'un addenda est en cours de signature pour couvrir la nouvelle cohorte qui a commencé cet automne. Une nouvelle entente, dont la rédaction est presque terminée, circule. Elle devrait être signée dans quelques semaines. Elle sera présentée au Syndicat très prochainement.

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

**Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM);
- Les entreprises d'insertion Godefroy-Lavolette (EIGL);
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) : conseil d'administration et comité des ressources humaines.

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Sous-comité des activités pédagogiques (« A »);
- Commission des affaires pédagogiques;
- Rencontre du programme *Techniques de travail social* (388.A1);
- Rencontre du programme *Techniques d'administration et de gestion* (410.G0);
- Rencontre du programme *Techniques d'intégration multimédia* (582.A1);
- Rencontre du programme *Arts, lettres et communication* (500.A0).

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontre Innovitech / CSTJ Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) – Institut du véhicule innovant (IVI) : consultation pour le développement de l'Espace Aéro Mirabel;
- Session de travail avec l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) dans le cadre du partenariat de délocalisation du programme *Techniques de gestion hôtelière*;
- Rencontre dans le cadre du partenariat d'Espace Aéro Mirabel, avec le Cégep Edouard-Montpetit et l'École nationale d'aéronautique;

- Rencontre dans le cadre de l'entente relative aux servitudes et aux modalités de partage des espaces communs entre l'UQAT et le Centre collégial de Mont-Laurier (CCML);
- Session de travail dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre Gilles-Vigneault et les programmes du CSTJ.

**Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Rencontres d'évaluation de la gestion de contribution;
- Sessions de travail sur les dossiers de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle;
- Rencontre entre le comité de direction du Collège et l'exécutif des syndicats du personnel de soutien, du personnel professionnel et des enseignantes et enseignants;
- Rencontres de priorisation des investissements : MAOB;
- Rencontre de coaching sur l'agilité organisationnelle;
- Session de travail pour l'organisation de la première cérémonie de remise des diplômes à Saint-Jérôme;
- Comité des études du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontre de suivi sur le projet transitoire;
- Projet majeur : présentation du plan de blocage;
- Session de travail dans le cadre du dépôt d'une demande de nouveau programme technique en véhicules innovants;
- Rencontre préparatoire au Comité de relations de travail (CRT) des enseignants et enseignantes;
- Comité de direction;
- Comité directeur de la recherche;
- Régies des études;
- Diverses rencontres dans le cadre du renouvellement de nos protocoles d'entente de délocalisation;
- Rencontres de travail pour la révision de l'entente locale sur la commission des études avec la partie syndicale représentant les enseignantes et enseignants;
- Rencontre avec la partie syndicale des enseignants et enseignantes dans le cadre de la révision du règlement n° 15 sur la commission des études;
- Comités exécutifs du CSTJ;
- Commissions des études;
- Rencontres des coordonnatrices et coordonnateurs départementaux et responsables des comités de programmes;
- Rencontre du personnel d'encadrement;
- Rencontre sur les certifications de crédit 2024-2025 et le budget révisé de fonctionnement;
- Rencontre d'accueil de Mélanie Laroche, directrice adjointe au Service des communications et du recrutement;
- Rencontres avec la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;

- Rencontre de la Communauté de pratique sur la Reconnaissance des Premières Nations du Centre de transfert en réussite éducative du Québec (CTREQ);
- Première rencontre de la Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone.

#### **Entrevues et participation à des événements :**

- Soupers et dîners de Noël des cadres et des équipes;
- Rencontres d'accueil du personnel de Mont-Tremblant, de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme;
- Dîner d'après Noël du personnel du Collège.

#### **04.07 Rapports des commissions des études tenues les 13 novembre, 13 décembre 2024 et 15 janvier 2025**

---

Mathilde Loiselle Davidson énumère les avis donnés lors des commissions des études qui se sont tenues depuis la dernière réunion du conseil d'administration, comme suit :

- 13 novembre 2024 : aucun avis;
- 13 décembre 2024 : deux (2) avis adoptant à l'unanimité les deux (2) nouvelles attestations d'études collégiales (AEC) en *Gestion commerciale et stratégies entrepreneuriales* (LCA.E4) ainsi qu'en *Assurance de dommages des particuliers* (LCA.EK);
- 15 janvier 2025 : un avis adoptant à l'unanimité le nouveau cahier de programme *Techniques de gestion d'un établissement de restauration* (430.B0).

#### **04.08 Résolution – Cahier de programme *Techniques de gestion d'un établissement de restauration* (430.B0)**

---

Valentine Laperle, enseignante au programme *Techniques de gestion d'un établissement de restauration* (TGER) et Gilles Favreau, conseiller pédagogique, viennent présenter le nouveau cahier de programme. L'enseignante explique que cette révision est nécessaire, car le programme avait besoin de renouveau afin qu'il soit plus attractif et qu'il réponde à la réalité des personnes étudiantes et des établissements de restauration. Les changements les plus marquants sont les suivants :

1. Ajout de stages en établissement les vendredis à partir de la deuxième (2<sup>e</sup>) session : il n'y en avait pas vraiment avant et ceux-ci seront rémunérés. Cette façon de fonctionner se rapproche davantage de la réalité des personnes étudiantes en TGER. Il y a eu beaucoup de réponses favorables des partenaires.
2. Amélioration des arrimages entre cohortes afin de réduire les enjeux logistiques liés aux cours pratiques au restaurant pédagogique Neurones et papilles.

3. Boîte à outils du gestionnaire : chacun des cours contribuera à l'acquisition de compétences de gestion.
4. Inclusion du développement durable : le développement durable est déjà bien installé au sein du restaurant pédagogique à travers des certifications (alimentation locale) et des partenariats (comité Savoirs cultivés), mais désormais ce concept sera davantage intégré au sein même des cours et de l'enseignement.

Nadine Le Gal, au nom de Patricia Tremblay, mentionne que le cahier de programme a bien été accueilli par la commission des études. Elle en profite pour inviter les personnes administratrices à faire l'expérience du restaurant pédagogique Neurones et papilles où le leadership des personnes étudiantes se manifeste avec éclat. Valentine Laperle, présente il y a une douzaine d'années lors de la présentation du cahier de programme à sa création, et Gilles Favreau, conseiller pédagogique, ont participé à l'élaboration de cette nouvelle version. L'objectif était d'accroître l'attractivité du programme. Parmi les nouveautés, un stage rémunéré en entreprise est désormais ajouté chaque vendredi, à partir de la deuxième (2<sup>e</sup>) année.

CONSIDÉRANT que le programme *Techniques de gestion d'un établissement de restauration* (430.B0) a fait l'objet d'un rapport d'évaluation approuvé lors de la séance tenue le 24 janvier 2023;

CONSIDÉRANT que les travaux d'actualisation du cahier de programme amorcés par le comité d'élaboration en janvier 2024 se sont poursuivis jusqu'en novembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'à chaque étape d'élaboration du nouveau cahier de programme, le comité d'élaboration a présenté l'état d'avancement des travaux au comité de programme, qui a émis une recommandation favorable le 23 octobre 2024;

CONSIDÉRANT que ce cahier de programme a été présenté le 13 novembre 2024 à la commission des études et qu'un avis favorable en a résulté lors de la commission tenue le 15 janvier 2025;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme est présenté pour approbation par la Direction des études.

Alain Jutras, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter le cahier de programme *Techniques de gestion d'un établissement de restauration* (430.B0) qui sera offert à compter de la session d'automne 2025 au Cégep de Saint-Jérôme, et ce, comme il a été présenté par des membres de la Direction des études. »

**CA 28 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**04.09 Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en  
*Gestion commerciale et stratégies entrepreneuriales (LCA.E4)***

---

Stéphane Gauthier, directeur de la formation continue, services aux entreprises et international, qui est fier du développement de deux nouvelles AEC, présente Pierre-Luc Tremblay, directeur adjoint, et Carolane Verreault-Coté, conseillère pédagogique, qui brosseront les grandes lignes de ces AEC.

Pierre-Luc Tremblay précise que, dans un contexte où la population des Laurentides est en croissance et où les possibilités d'emplois sont très bonnes, le Collège a reçu, en 2022, le mandat de coordonner une AEC réseau en gestion de commerces afin d'harmoniser l'offre de 58 AEC liées au DEC en *Gestion de commerces*. Cette AEC, conçue au Collège, comportera 930 heures et pourra être offerte partout au Québec. Le programme, entièrement revisité, a été développé par le Cégep de Saint-Jérôme, en se fondant notamment sur la réalité entrepreneuriale et intrapreneuriale.

CONSIDÉRANT que la création du nouveau programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) en *Techniques d'administration et de gestion* entraînera la disparition du programme *Techniques en gestion de commerces*, le programme souche de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Gestion de commerces*;

CONSIDÉRANT que le comité de révision des AEC du secteur 01 (administration) de la Fédération des cégeps a jugé nécessaire de maintenir une AEC en *Gestion de commerces* pour répondre aux besoins du marché du travail;

CONSIDÉRANT que la Commission des affaires de la formation continue de la Fédération des cégeps a désigné le Cégep de Saint-Jérôme comme porteur du dossier pour l'élaboration d'une nouvelle AEC en *Gestion de commerces* pour le réseau collégial;

CONSIDÉRANT que le processus d'élaboration de l'AEC a été réalisé avec des partenaires du marché du travail et des comités sectoriels afin de tenir compte des défis des entreprises québécoises;

CONSIDÉRANT que le processus d'élaboration a été mené rigoureusement et en collaboration avec d'autres cégeps;

CONSIDÉRANT que les compétences du nouveau DEC en *Techniques d'administration et de gestion* (410.G0) ont été prises en compte pour assurer l'harmonisation entre le programme de DEC et celui de l'AEC;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable lors de la séance tenue le 13 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international présente le cahier de programme.

Nathalie Honoré, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

« d'adopter le cahier de programme de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Gestion commerciale et stratégies entrepreneuriales* (LCA.E4), comme il a été sommairement présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international. »

#### **CA 29 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **04.10 Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en Assurance de dommages des particuliers (LCA.EK)**

---

Carolane Verreault-Côté explique qu'il s'agit d'un nouveau programme préparé par le Cégep de Sainte-Foy, et précise que ce dernier est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Cette AEC permet aux personnes étudiantes d'acquérir les éléments essentiels afin de pouvoir intégrer la profession en leur donnant la possibilité d'accéder à l'examen de la Chambre de l'assurance de dommages. Il s'agit d'un programme court de 450 heures portant sur l'assurance de dommage des particuliers.

CONSIDÉRANT que l'étude de pertinence a fait ressortir le besoin de professionnelles et professionnels qualifiés dans le secteur de l'assurance, notamment pour traiter avec des particuliers;

CONSIDÉRANT que le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en *Assurance de dommages des particuliers* (LCA.G8) prépare les courtières et courtiers en assurances à l'exercice de leur profession et répond à une exigence de l'Autorité des marchés financiers (AMF);

CONSIDÉRANT que le programme permet aux personnes diplômées d'accéder à l'examen de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir un permis d'exercice de la profession;

CONSIDÉRANT que le programme a été élaboré par le Cégep de Sainte-Foy qui détient l'expertise dans le domaine des assurances et des services financiers et que ce dernier offrira le soutien pédagogique à la mise en œuvre de l'attestation d'études collégiales (AEC);

CONSIDÉRANT que le Collège a déposé une lettre d'engagement auprès de la Coalition pour une relève en assurance de dommages, afin de s'approprier le programme et de développer la formation en alternance travail-études;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable le 13 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que Direction de la formation continue, service aux entreprises et international présente le cahier de programme.

Yves Zogo Ndzana, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en *Assurance de dommages des particuliers* (LCA.G8), tel qu'il a été sommairement présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international, avec la correction apportée à la date de l'avis de la commission des études.»

### **CA 30 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Les cahiers de programmes complets seront déposés sur le site du conseil d'administration.

Nadine Le Gal remercie l'équipe de la Formation continue, services aux entreprises et international (FCSEI) pour le travail effectué.

#### **04.11 Résolution – Modification apportée à la mission de l'IVI**

---

Pier-Luc Laurin, directeur général de l'IVI, explique que si l'on souhaite modifier la mission du centre collégial de transfert de technologie (CCTT), cela doit être fait un (1) an avant la demande de renouvellement de son mandat. Les modifications proposées sont légères, mais elles

reflètent l'évolution de l'écosystème. Il souligne l'ajout de « et à la mobilité », en raison de l'augmentation des applications connexes aux véhicules, et insiste sur l'importance de maintenir la légitimité du travail dans ce domaine. Ce changement est nécessaire pour mieux soutenir la mission de l'IVI. Concernant l'environnement, il précise que cette dimension est déjà ancrée dans l'ADN de l'IVI.

L'IVI a entrepris la démarche pour se doter de sa planification stratégique 2025-2030, tout comme le Collège. Il reviendra donc dans quelques mois pour présenter les résultats de cette démarche.

CONSIDÉRANT que l'Institut du véhicule innovant (IVI) déposera son Plan stratégique 2025-2030 au courant de l'année;

CONSIDÉRANT que l'IVI souhaite actualiser sa mission afin de mieux définir son incidence sur l'entreprise, les organisations et la société par un libellé plus explicite;

CONSIDÉRANT que l'actualisation de la mission doit être réalisée une année avant le dépôt de la demande de renouvellement du mandat du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT);

CONSIDÉRANT que le libellé actuel de la mission se lit comme suit :

L'Institut du véhicule innovant a pour mission de faire de la recherche appliquée, de concevoir et d'intégrer des technologies novatrices appliquées aux véhicules dans le but d'aider les entreprises et organisations à innover, tout en visant des retombées sociales et économiques positives.

CONSIDÉRANT que le libellé proposé de la mission de l'IVI se lit comme suit :

L'Institut du véhicule innovant a pour mission de faire de la recherche appliquée, de concevoir et d'intégrer des technologies novatrices appliquées aux véhicules et à la mobilité dans le but d'aider les entreprises et organisations à innover, tout en visant des retombées sociales, économiques et environnementales positives.

CONSIDÉRANT que la mission proposée de l'IVI a fait l'objet d'une discussion entre les membres du conseil d'administration et que ces derniers l'ont adopté lors de la réunion extraordinaire tenue le 21 janvier dernier;

CONSIDÉRANT que ce libellé de mission proposé est présenté par la Direction générale de l'IVI.

Marie-Christine Busque, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'entériner le nouveau libellé de la mission de l'Institut du véhicule innovant (IVI), comme il a été présenté par la Direction générale de l'IVI et qui se lit comme suit :

L'Institut du véhicule innovant a pour mission de faire de la recherche appliquée, de concevoir et d'intégrer des technologies novatrices appliquées aux véhicules et à la mobilité dans le but d'aider les entreprises et organisations à innover, tout en visant des retombées sociales, économiques et environnementales positives. »

### **CA 31 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

PAUSE

#### **04.12 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2024-2025 révisé**

---

Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, présente le résultat de cet exercice de révision effectué en mi-année.

Elle explique les principaux postes et de revenus et de dépenses ainsi que les principaux écarts. Ceux touchant les revenus résultent des deux nouveaux programmes, de l'augmentation du nombre d'inscriptions et de la confirmation de revenus supplémentaires pour couvrir les frais du Centre collégial de Mont-Tremblant. Le nombre croissant de personnes étudiantes a un effet sur les embauches de personnes enseignantes. Le plafond des heures travaillées et le gel du recrutement ont fait baisser les dépenses. On se retrouve donc avec un surplus de 468 527 \$. Elle termine sa présentation avec un solde de fonds accumulé se chiffrant à 5 761 434 \$ au 30 juin 2024, grevé d'une affectation destinée à la réalisation du réaménagement du Centre collégial de Mont-Laurier et au projet de nouvelles résidences étudiantes. Ce budget a préalablement été présenté au comité d'audit et des finances qui en a recommandé l'adoption.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de réviser le budget de fonctionnement 2024-2025 ont été tenues;

CONSIDÉRANT que ce budget initial présentait un excédent des revenus par rapport aux charges de 29 422 \$;

CONSIDÉRANT que les nouveaux écarts apparaissant dans le budget révisé sont expliqués aux membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que la révision de ce budget se solde par un surplus des revenus par rapport aux charges de 468 527 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non grevé d'affectations est estimé à 979 961 \$ en date du 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances, lors de la réunion du 21 janvier 2025, recommande que le conseil d'administration adopte le budget révisé du fonds de fonctionnement 2024-2025 qui est présenté aux membres par la Direction des finances et de l'approvisionnement.

Pier-Luc Chayer, appuyé par Jean-François Bergeron, propose :

« d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2024-2025 révisé, comme il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement, comprenant un surplus des revenus par rapport aux charges de 468 527 \$. »

### **CA 32 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal souligne le travail réalisé, car les nouvelles mesures et la complexité de ce qu'imposent les autorités gouvernementales ajoutent une charge supplémentaire au Service des finances.

#### **04.13 Résolution – Modifications apportées au *Règlement sur les droits de toute autre nature* (n° 3)**

---

Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante, énumère les services offerts à la population étudiante, dont les frais sont en partie couverts par les frais de toute autre nature. Il explique que la *Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux*, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022, vient limiter l'augmentation à 3 % pour 2025-2026 et 2026-2027.

CONSIDÉRANT que le premier alinéa de l'article 24.5 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel](#) prévoit qu'« [u]n collège ne peut, si ce n'est par règlement, prescrire le paiement de droits de toute nature »;

CONSIDÉRANT que le [Règlement sur les droits de toute autre nature \(n° 3\)](#) a été modifié à de nombreuses reprises depuis son adoption;

CONSIDÉRANT qu'une mise à jour des tarifs inscrits dans ce règlement s'impose pour les deux (2) années à venir;

Considérant que la [Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux](#) s'applique jusqu'au 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption par le directeur de la vie étudiante.

Marie-Christine Busque, appuyée par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur les droits de toute autre nature* (n° 3), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction de la vie étudiante. »

### CA 33 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **04.14 Résolution – Modifications apportées au *Règlement sur la perception de la cotisation étudiante* (n° 19)**

---

Alain Aubuchon mentionne que ce règlement a subi une cure d'amaigrissement, car le Collège joue essentiellement un rôle de mandataire, dans la perception de la cotisation étudiante; le montant de la cotisation étudiante est perçu par le Collège et est versé directement aux associations étudiantes, mais chaque membre peut ensuite demander à s'en retirer en effectuant les démarches afférentes auprès de son association.

CONSIDÉRANT que le [Règlement sur la perception de la cotisation étudiante \(n° 19\)](#) a été modifié à de nombreuses reprises depuis son adoption;

CONSIDÉRANT que certaines associations étudiantes ont obtenu l'accord de leurs membres pour modifier la cotisation étudiante exigée des étudiantes et étudiants;

CONSIDÉRANT que le Collège désire simplifier ce règlement, car il agit uniquement à titre de mandataire en percevant la cotisation étudiante pour l'association étudiante de chacun de ses campus;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont été présentées aux associations étudiantes;

CONSIDÉRANT que le directeur de la vie étudiante présente pour adoption les modifications proposées aux membres du conseil d'administration.

Jean-Francois Bergeron, appuyé par Pier-Luc Chayer, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur la perception de la cotisation étudiante* (n° 19), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction de la vie étudiante. »  
Avec modification à la page 6.

### CA 34 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **04.15 Résolution – Modifications apportées au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (n° 17)**

---

En l'absence de Patricia Tremblay, la secrétaire générale présente les modifications minimales apportées au Règlement n° 17. Les *autres droits exigibles* liés à la formation continue et à la reconnaissance des acquis et des compétences seront désormais de 40 \$ par compétence, jusqu'à concurrence de 800 \$, et ce, pour demeurer compétitif et se comparer à la moyenne du réseau collégial. Précédemment, il s'agissait plutôt de 50 \$ par compétence, jusqu'à concurrence de 400 \$ pour la formation générale et de 750 \$ pour la formation spécifique.

Les annexes ont aussi été modulées pour refléter l'augmentation ou la diminution des montants à acquitter pour certaines activités.

CONSIDÉRANT que le deuxième alinéa de l'article 24.5 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel](#) prévoit que « [l]es droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement collégial et les autres droits afférents à de tels services sont soumis à l'approbation du ministre »;

CONSIDÉRANT que le [Règlement relatif aux droits afférents aux services d'enseignement \(n° 17\)](#) a été modifié à de nombreuses reprises depuis son adoption afin de l'actualiser et de refléter adéquatement le coût réel de la prestation des services et des cours;

CONSIDÉRANT ce que prévoit la [Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux](#);

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption et qu'elles seront ensuite soumises à la ministre de l'Enseignement supérieur pour approbation.

Isabelle Sauvé, appuyée par Précillya Godbout Hébert, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (n° 17), et ce, telles qu'elles ont été présentées par le Secrétariat général et affaires juridiques et de les présenter ensuite pour approbation à la ministre de l'Enseignement supérieur, en prévision d'une entrée en vigueur au début de la session d'été 2025. »

### CA 35 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **04.16 Information – État de situation des travaux entourant la démarche de la planification stratégique**

---

Ando Ballaman et Hugo Morissette, tous deux membres du comité de pilotage de la planification stratégique 2025-2030, présentent les avancées des travaux entourant la démarche. Ils rappellent la consultation du personnel et de la communauté étudiante, l'entérinement de la démarche par le conseil d'administration, le recensement des besoins des partenaires et les rencontres d'équipes de travail pour identifier les forces-faiblesses-opportunités-menaces. Les données obtenues lors des consultations et rencontres ont permis de réviser les énoncés de mission et de vision.

Ando Ballaman rappelle la volonté de simplifier la planification et d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des personnes concernées. Il souligne que le comité de gouvernance et d'éthique a également été rencontré à deux (2) reprises.

L'énoncé de mission est présenté, et la séance est prolongée de quelques minutes afin de permettre aux membres de discuter de cet énoncé, ce à quoi ils consentent. Les notions suivantes s'y retrouvent, soit réussite, population étudiante, excellence des activités d'enseignement, importance de l'aspect humain et collaboration avec le milieu, car elles font partie de l'ADN du Collège.

#### **04.17 Informations et divers**

---

##### **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier**

Alain Aubuchon annonce que l'événement *AccorDons à chaque mets son vin* se tiendra le 2 mai. C'est un événement très populaire mettant à l'avant-scène le programme TGER.

Il évoque également les Courses de la Lièvre, prévues le dimanche 11 mai, au profit de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier.

#### **04.18 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Alain Jutras, appuyé par Caroline Boyer, propose :

« la levée de la séance. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'assemblée se termine à 20 h 39.

Carmen-Gloria Sanchez  
Présidente

Diane Bournival  
Secrétaire